



# KONINKLIJKE BELGISCHE BILJARTBOND v.z.w. FEDERATION ROYALE BELGE DE BILLARD A.S.B.L.

Aangesloten bij  
Affilié

Union Mondiale de Billard  
Confédération Européenne de Billard  
Belgisch Olympisch en Interfederaal Comité  
Comité Olympique et Interfédéral Belge

Zetel/Siège Café Sport Martelarenplein, 13 B-3000 Leuven

## COMMISSION NATIONALE DE LA JEUNESSE

### REGLEMENTS SPORTIFS JEUNESSE U19, U17 + JUNIORS U21

Les règlements généraux de la F.R.B.B. sont, également, d'application pour les joueurs de la jeunesse. Dans ce règlement-ci, uniquement, les prescriptions spécifiques qui doivent être appliquées, lors des compétitions jeunesse, sont reprises.

## CHAPITRE 1 – JEUNESSE U19 et U17

### 1° GENERALITES

- Peut être considéré, comme joueur de la jeunesse, tout membre affilié à la F.R.B.B. qui n'a pas atteint 19 ans au 1<sup>er</sup> Septembre de l'année sportive qui débute et qui satisfait aux conditions énoncées ci-après.
- Les compétitions pour la jeunesse se déroulent, exclusivement, sur petit billard (dimensions: 2,10mx1,05m ou 2,30mx 1,15m).
- Un joueur de moins de 19 ans, qui ne le souhaite pas, n'est pas obligé de participer aux championnats de la jeunesse. Ceci implique qu'il (elle) ne pourra pas bénéficier de leçons tant régionales que nationales.
- Avant le début de la nouvelle année sportive, le directeur sportif du club ou cercle doit communiquer l'inscription du joueur jeunesse concerné au directeur sportif national de la jeunesse. Les données minimales, lors de cette inscription, sont: nom, prénom, date de naissance, numéro de licence de la F.R.B.B. et points à jouer (les mêmes qui sont valables pour la F.R.B.B.).

### Tenue:

- a. Au niveau régional, chaque joueur portera la tenue de son club. Pendant la finale nationale, ils ou elles sont obligé(e)s de porter le pull ou le gilet imposé par la commission régionale de la jeunesse compétente.
  - b. Pour la compétition internationale, Championnat d'Europe, les joueurs d'une équipe se produiront dans la même tenue sportive, c'est-à-dire: pantalon noir, bas foncés, souliers noirs, chemise blanche et pull ou gilet de club.
  - c. Pour la Coupe Van Beem: les participants se produiront dans la même tenue sportive, c'est-à-dire: pantalon noir, bas foncés, souliers noirs, chemise blanche et un même pull ou gilet pourvu de l'écusson de la F.R.B.B.
  - d. Sponsoring éventuel suivant les normes de la C.E.B (voir art. 4-6 des Règlements sportifs : insigne d'un sponsor ; les membres d'un club sponsorisé peuvent porter une publicité de maximum 130 cm<sup>2</sup> par insigne. L'écusson du club doit être porté simultanément. Deux sponsors sont autorisés. Ceux-ci ne peuvent pas être portés sur le dos.
- L'écusson de la jeunesse F.R.B.B. peut être porté par les joueurs qui ont participé à un championnat international, pendant l'année sportive en cours et jusqu'à la date du même championnat de l'année sportive suivante.

### 2° ORGANISATIONS

La C.N.J. organise les compétitions suivantes, sur petit billard :

- Finale Nationale Libre la 8<sup>ème</sup> catégorie à la catégorie excellence
- Finale Nationale Equipes de clubs
- Finale Nationale Trois bandes

## A. FINALE NATIONALE libre de la 8<sup>ème</sup> à la catégorie excellence

### Inscriptions:

- Au début de l'année sportive (01-07 au 31-07), les joueurs de la jeunesse, qui répondent aux critères d'âge et de catégorie, s'inscrivent par la voie du directeur sportif de leur club.

- Celui-ci vérifie les inscriptions et transmet la liste au directeur sportif régional de la jeunesse.
- Ce dernier vérifie les inscriptions, à son tour, et établit une liste par catégorie, comprenant les données suivantes: **Nom, prénom, adresse, date de naissance, n° de licence, n° de téléphone et club.**
- Cette liste sera transmise au directeur sportif national jeunesse ainsi qu'à tous les membres de la C.N.J.

## ELIMINATOIRES ET FINALES REGIONALES

- Tenant compte des dates limites fixées par la C.N.J., la Commission Régionale de la Jeunesse organisera les éliminatoires et les finales de chaque catégorie en vue de communiquer en temps utile au D.S.N. Jeunesse le nom du joueur qui disputera la finale nationale.

### RÈGLEMENTS SPORTIFS DE LA JEUNESSE

**Match de compétition:** tous les matches joués lors des compétitions officielles de la jeunesse, lors des tournois officiels de la jeunesse, lors des compétitions officielles des seniors et lors des tournois officiels des seniors ou bien lors des tournois ou coupes équivalentes. De plus, les matches, lors des tournois officiels de la jeunesse avec participation de joueurs non fédérés à la FRBB (tournoi ouvert de la jeunesse) sont, également, pris en considération.

**Nouveau joueur (NJ):** un joueur de la jeunesse qui n'a jamais joué de matches pour notre fédération, pour une certaine discipline (non plus dans la compétition officielle des seniors).

**Joueur reconnu:** un joueur ayant obtenu une classification définitive dans une certaine catégorie, catégorie qui devient la sienne.

**Calendrier de la jeunesse:** L'annonce, datée, d'une finale régionale ou nationale de la jeunesse pour une certaine catégorie. Il faut que les calendriers de la jeunesse soient établis, au minimum, 10 jours avant la date de la finale.

**Période de qualification:** l'intervalle entre la date de création d'un **calendrier de la jeunesse** d'une certaine catégorie et la/les date(s) de la finale régionale de cette catégorie.

**Cascade:** Manière typique d'organiser les finales régionales de la jeunesse: à commencer par la 8<sup>ième</sup> catégorie au mois de septembre pour terminer avec la 1<sup>ière</sup> catégorie, au plus tard, lors du second week-end du mois de février. Une seule catégorie peut être jouée à la même date. De cette manière, les joueurs reclassés et les joueurs qui ont obtenu une promotion peuvent défendre leurs chances dans une catégorie supérieure.

Un **nouveau joueur**, qui obtient une moyenne de promotion lors des **matches de compétition**, est reclassé tout de suite vers la catégorie équivalente à la moyenne obtenue. Même si ce reclassement a lieu dans la "**période de qualification**" de sa catégorie initiale, il faut que ce **nouveau joueur** se présente, à la finale régionale, dans sa nouvelle catégorie. Il est, donc, exclu pour la compétition de sa catégorie initiale. Pour la participation aux tournois de la jeunesse, un **nouveau joueur** reclassé doit toujours jouer dans sa nouvelle catégorie, même si le calendrier du tournoi a été établi. Si nécessaire, ce joueur sera inscrit dans une autre catégorie du tournoi.

Un **joueur reconnu**, qui obtient une moyenne de promotion lors des **matches de compétition**, est reclassé tout de suite vers la catégorie équivalente à la moyenne obtenue. Si ce reclassement a lieu après la "**période de qualification**" de sa catégorie initiale, ce **joueur reconnu** peut participer à la finale régionale de sa catégorie initiale. Pour la participation aux tournois de la jeunesse, ce **joueur reconnu** doit toujours jouer dans sa nouvelle catégorie, même si le calendrier du tournoi a été établi. Si nécessaire, ce joueur sera inscrit dans une autre catégorie du tournoi.

Un **joueur reconnu** devenu champion, lors de la finale régionale, participera à la finale nationale dans cette catégorie, même si ce joueur a obtenu une promotion dans et même après cette finale régionale.

Un **nouveau joueur** devenu champion, lors de la finale régionale sans reclassement, se présentera à la finale nationale dans cette catégorie. Si ce joueur a obtenu un reclassement après cette victoire et si ce joueur peut participer à la finale régionale de sa nouvelle catégorie selon le système **cascade**, il perd sa qualification pour la finale nationale. Alors, il faut que ce joueur défende ses chances pour une qualification lors de la finale régionale de sa nouvelle catégorie. Si ce joueur ne peut plus participer à la finale régionale de sa nouvelle catégorie selon le système **cascade** parce que la finale de la catégorie de son reclassement est déjà jouée, il retient sa qualification pour la finale nationale de sa catégorie initiale.

Les **joueurs reconnus** et les **nouveaux joueurs** qui ont obtenu une promotion ou un reclassement lors d'une finale régionale, mais sans en obtenir le titre, doivent se présenter à la finale régionale de leur nouvelle catégorie.

Pour les promotions ou reclassements de plus d'une catégorie, les règlements sportifs des seniors sont appliqués. Le joueur est responsable de la connaissance de son propre reclassement ou sa propre promotion!

Les dates des finales régionales, au moins séparées d'un intervalle de 2 semaines, sont déterminées par la commission nationale de la jeunesse. Un délai maximum de 2 semaines est permis, mais une anticipation n'est pas permise.

## EXEMPLE POUR UN NOUVEAU JOUEUR DE LA 8<sup>E</sup> CATEGORIE

Catégorie	Date de la FR au calendrier	Date de la FR	Résultats
8 <sup>ème</sup> catégorie	09 septembre	20 septembre	Reclassement vers la 7 <sup>ème</sup> cat.
7 <sup>ème</sup> catégorie	24 septembre	04 octobre	Participation dans la moy. et titre CR
Matches lors de la compétition des seniors du district le 9 octobre.			Reclassement vers la 6 <sup>ème</sup> cat. Perd la qualification pour la finale nationale de la 7 <sup>ème</sup> cat. Est repris en 6 <sup>ème</sup> catégorie
6 <sup>ème</sup> catégorie	07 octobre	18 octobre	Participation dans la moy. 3 <sup>ème</sup> place
Tournoi de la jeunesse "BC Koninklijke Brugse" le 25 et le 26 octobre.			Joue en 6 <sup>ème</sup> cat. et obtient un reclassement vers la 5 <sup>ème</sup> cat. Il est repris en 5 <sup>ème</sup> cat.
5 <sup>ème</sup> catégorie	28 octobre	08 novembre	Participation dans la moyenne, 2 <sup>ème</sup> place
Tournoi de la jeunesse "BC Rio-Mintjens/DGQ" le 15 et le 16 novembre.			Joue en 5 <sup>ème</sup> cat. et obtient un reclassement en 3 <sup>ème</sup> cat.
4 <sup>ème</sup> catégorie	11 novembre	22 novembre	Pas de participation
3 <sup>ème</sup> catégorie	25 novembre	06 décembre	Participation sous la moyenne, 4 <sup>ème</sup> place
Tournoi de la jeunesse "BC Excelsior Menen" le 20 et le 21 décembre.			Joue en 3 <sup>ème</sup> cat. et obtient un reclassement en 2 <sup>ème</sup> cat.
2 <sup>ème</sup> catégorie	06 janvier	17 janvier	Participation dans la moyenne, titre de champion régional
1 <sup>ère</sup> catégorie	28 janvier	01 février	Pas de participation
Tournoi de la jeunesse "BC De Middel Essen" le 21 et le 22 février.			Participation avec reclassement en 1 <sup>ère</sup> catégorie. Ne perd pas sa qualification pour la finale nationale en 2 <sup>ème</sup> catégorie puisque toutes les finales régionales ont été jouées.

## EXEMPLE POUR UN JOUEUR RECONNU DE LA 8<sup>E</sup> CATÉGORIE

Catégorie	Date de la FR au calendrier	Date de la FR	Résultats
8 <sup>e</sup> catégorie	09 septembre	20 septembre	Participation dans la moyenne, 3 <sup>ème</sup> place
Matches en compétition seniors du district le 23 septembre en 8 <sup>ème</sup> cat.			Participation et promotion en 6 <sup>ème</sup> cat.
7 <sup>ème</sup> catégorie	24 septembre	04 octobre	Pas de participation
6 <sup>ème</sup> catégorie	07 octobre	18 octobre	Participation dans la moyenne, 2 <sup>ème</sup> place
Tournoi de la jeunesse "BC Koninklijke Brugse" le 25 et le 26 octobre en 6 <sup>ème</sup> cat.			avec promotion vers la 4 <sup>ème</sup> cat.
5 <sup>ème</sup> catégorie	28 octobre	08 novembre	Pas de participation
Tournoi de la jeunesse "BC Rio-Mintjens/DGQ" le 15 et le 16 novembre.			Participation en 4 <sup>ème</sup> cat. dans la moyenne.
4 <sup>ème</sup> catégorie	11 novembre	22 novembre	Promotion vers la 3 <sup>e</sup> cat. et champion régional
3 <sup>ème</sup> catégorie	25 novembre	06 décembre	Pas de participation (joueur reconnu)
Tournoi de la jeunesse "BC Excelsior Menen" le 20 et le 21 décembre.			Participation en 3 <sup>ème</sup> cat. avec promotion vers la 2 <sup>ème</sup> cat.
2 <sup>ème</sup> catégorie	06 janvier	17 janvier	Pas de participation (joueur reconnu)
1 <sup>ère</sup> catégorie	28 janvier	01 février	Pas de participation
Tournoi de la jeunesse "BC De Middel Essen" le 21 et le 22 février.			Participation avec promotion en 1 <sup>ère</sup> cat.
La qualification pour la finale nationale en 3 <sup>ème</sup> cat. est maintenue.			

### Organisation suivant le nombre de participants

En fonction du nombre de joueurs inscrits dans une catégorie, les éliminatoires et les finales se dérouleront comme suit

- 1 joueur: classé automatiquement suivant la moyenne réalisée dans le championnat seniors.  
Si ce dernier n'a pas encore été joué, il sera classé avec la moyenne minimale de la catégorie comme nouveau joueur. S'il s'agit d'un joueur connu: la moyenne réalisée lors de la saison sportive précédente.
- 2 joueurs: 4 rencontres (2 at home et 2 away ) ou en commun accord 3 rencontres dans un local neutre.
- 3 joueurs: 2 tours de jeu: 2 - 3 1-perdant / 1-gagnant  
après classement: 2' - 3' 1' perdant' / 1'-gagnant'
- 4 joueurs: finale directe avec 6 matches pour chaque joueur  
A : joueur 1 - joueur 4 B : joueur 2 - joueur 3  
vainqueur A – vainqueur B perdant A – perdant B  
vainqueur B - perdant A vainqueur A – perdant B  
Après classement  
joueur 1 - joueur 4 joueur 2 - joueur 3  
2 matches selon le classement  
2 matches selon le classement

- 5 joueurs: finale directe avec 4 rencontres (10 matches)
- 6 joueurs: finale directe avec 5 rencontres (15 matches)
- de 7 à 17: 1 tour éliminatoire de 4 matches pour chaque joueur avec classement des 5 premiers pour disputer la finale
- de 18 à 23: 1 tour éliminatoire de 4 matches pour chaque joueur avec classement des 6 premiers pour disputer la finale.
- plus de 23: 2 tours de jeu éliminatoires de 4 matches (2<sup>ième</sup> tour avec + 1/3 des joueurs) et finale avec les cinq meilleurs classés

- Les éliminatoires et finales régionales seront jouées, dans la mesure du possible, sur deux journées. (Chaque commission régionale de la jeunesse peut prendre la décision de jouer les éliminatoires et finales sur un jour avec un maximum de 4 rencontres par joueur si le déplacement à effectuer par les joueurs est supérieur à 25 km.) A partir de 90 points, il sera joué sur deux journées lorsque plus de trois rencontres sont programmées.

- Les compétitions jeunesse doivent être organisées au niveau régional, ç.à.d. éliminatoires et finales régionales.
- Dans le cas d'une catégorie avec un seul joueur, la date de référence sera la date d'organisation de la finale régionale jeunesse de la catégorie suivante. Dans les limites de temps prévues par la C.N.J., les C.R.J. transmettront les résultats des finales régionales au directeur sportif jeunesse national avec copie à tous les membres de la C.N.J.
- Les résultats des championnats régionaux doivent être rassemblés dans une farde (tous les résultats réunis - tant éliminatoires que finales et ce par catégorie - de la 8<sup>ième</sup> à la cat. excellence libre et cadre) et transmis entre tous les membres de la C.N.J. Cela détermine le nombre exact de joueurs jeunesse.
- La date d'échange sera fixée chaque année par la C.N.J.
- Une région, qui ne respecterait pas cette réglementation, et plus particulièrement, le principe "en cascade", les dates limites des inscriptions et la communication des résultats, pourra se voir exclue de la participation aux finales nationales de l'année sportive en cours.

- Dès que le D.S.N. jeunesse détient les résultats complets des six régions, il établit une première liste des finalistes, par catégorie.

- En principe, la finale nationale de 8<sup>ième</sup> à 1<sup>ière</sup> cat. est jouée par les champions régionaux de et dans chaque catégorie. Si un manque de joueurs dans une ou plusieurs catégories se produisait, deux catégories avoisinantes pourraient être rassemblées. Dans ce cas, le premier classé de chaque catégorie sera proclamé champion national de sa catégorie. Les finales nationales sont organisées sous la responsabilité de la C.N.J. qui délèguera sa compétence aux commissions régionales de la jeunesse, plus spécifiquement en ce qui concerne le choix de l'endroit où se déroulera la compétition.

- En aucun cas la C.N.J. n'accordera de subsides à l'organisateur sauf ceux prévus au vadémécum financier national.

- Les finales nationales :

\* seront jouées, de préférence et idéalement, dans un seul local avec 8 billards du même format et, ce, suivant un tour de rôle prévu en annexe.

\* le nombre de billards peut être réduit en fonction de nombre de finales à jouer et/ou en fonction du sponsoring national du billardier.

\* si le nombre de participants, par catégorie, est insuffisant, moins de quatre par catégorie, des catégories avoisinantes peuvent être rassemblées.

- Ces 8 finales seront disputées en un week-end, de préférence le dernier des vacances de Pâques, à raison de 9 matches par catégorie le samedi et 6 matches le dimanche et, ce, à partir de 10 heures.

**DIRECTION SPORTIVE:** La direction sportive est du ressort du Directeur Sportif National de la jeunesse assisté d'un délégué de la Commission Régionale de la jeunesse chargée de l'organisation de la finale.

## B. COUPE VAN BEEM

La Coupe Van Beem est un challenge, échangé à l'issue d'une rencontre entre l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique et disputé l'avant-dernier ou le dernier week-end du mois d'août, exceptionnellement à une autre date. Chaque année, la C.N.J. désigne les 8 participants belges à la Coupe Van Beem. En principe, ce sont les vainqueurs des finales nationales libre 1<sup>ière</sup> à 8<sup>ième</sup> catégorie.

- Les joueurs ne peuvent pas avoir réalisé une moyenne supérieure à 30.00 et ne peuvent pas avoir 19 ans au début de l'année sportive dans laquelle les finales nationales ont été jouées.

## C. CHAMPIONNAT TROIS BANDES U19

Uniquement, les joueurs U17 entrent en ligne de compte, pour la participation au championnat d'Europe, dans cette discipline.

### Trois bandes

Vers 20 points pendant les éliminatoires, vers 35 points en finale. Toujours avec limitation de reprises à 50.

Il n'y aura reprise que lorsque le nombre de points exigé n'a pas été atteint à la 50<sup>ième</sup> reprise. Dans les éliminatoires, il peut y avoir un match nul. S'il y a égalité, après 50 reprises en finale, des penalties seront joués. A cet effet, \* il est tiré à la bande. Le gagnant de ce tirage à la bande déterminera qui commence et on joue jusqu'à un point manqué. Le deuxième joueur commence, à son tour, sur le point de départ et doit obtenir plus de points que le premier joueur\*. En cas de nouvelle égalité de points, cette procédure est répétée de\*à\*.

° une petite pause est autorisée, environ, à la moitié de la partie

°° Classement :

- a) *place obtenue*
- b) *points de partie obtenus*
- c) *moyenne générale*
- d) *meilleure moyenne particulière*
- e) *plus forte série*
- f) *résultat de la partie entre les joueurs concernés*

## D. CHAMPIONNAT EQUIPES DE CLUBS JEUNESSE

Elle sera jouée par une équipe de 3 joueurs appartenant à la même région. Le mode de jeu est la partie libre sur petit billard. L'équipe portera le nom du club auquel le joueur le plus haut classé appartient.

- L'équipe participante sera désignée au terme d'éliminatoires régionales et d'une finale nationale.
- Les rencontres seront jouées, conformément à la réglementation propre à ce Championnat Européen.
- La date, fixée par la C.N.J., pour le déroulement des finales régionales, devra être respectée par les directeurs sportifs jeunesse régionaux. Ces derniers transmettront les résultats, dans les 48 heures, au directeur sportif national de la Jeunesse.
- Le D.S.N. de la Jeunesse établira le calendrier de la finale nationale qui sera jouée, en fonction de la date prévue par la C.E.B. pour ce C.E. de la jeunesse par équipes de club.
- La direction sportive de cette finale sera assurée par le directeur sportif national de la jeunesse ou un délégué de la région organisatrice.

En principe la C.E.B. organise, annuellement, dépendant de la disponibilité d'organiseurs, des Championnats d'Europe dans les disciplines suivantes sur petit format (2,10 x 1,05 m / 2,30 x 1,15 m / 2,54 x 1,24 m):

U17 Libre

U17 trois bandes

U19 équipes de clubs

Les participants belges seront inscrits selon le nombre de places disponibles et dans l'ordre des résultats des championnats de Belgique ou finales nationales. Si manque d'organisation d'une compétition nationale, les joueurs les plus appropriés ou les meilleurs classés pourront être désignés.

## E. REGLEMENTATION DES TOURNOIS JEUNESSE

### 1. TOURNOIS REGIONAUX

Chaque invitation doit, absolument, indiquer les points suivants:

- Les catégories invitées.
- Les N J (nouveau joueur) : peuvent être inscrits dans une poule de joueurs connus, quelque soit leur pointage à l'inscription. Chaque joueur pourra obtenir sa promotion.
- La tenue sportive réglementaire est de rigueur pour tout participant affilié à la F.R.B.B. Les N.J. doivent aussi jouer en tenue sportive conforme aux règlements.
- Il est, strictement, interdit de fumer et de consommer des boissons alcoolisées pendant les matches. Des boissons alcoolisées ne peuvent pas être posées sur les tables réservées aux joueurs.
- l'invitation mentionnera l'heure précise du début du tournoi ainsi que l'obligation aux participants d'être présents un quart d'heure avant le début des rencontres.
- Qu'aucun joueur ne pourra quitter la salle de billard sans autorisation préalable du responsable du tournoi.
- Le lieu de l'organisation et la date limite des inscriptions seront clairement précisés.
- Le classement: - **toujours priorité aux points de match au-dessus ou dans la moyenne**, l'attribution éventuelle de points supplémentaires, en cas de match réalisé dans la moyenne de promotion, devra être clairement indiquée.

- Chaque tournoi régional doit être approuvé par le directeur sportif régional de la jeunesse ou par la Commission régionale de la jeunesse.

## 2. TOURNOI INTERREGIONAL OU NATIONAL

- Chaque tournoi interrégional ou national doit être approuvé, au préalable, par le directeur sportif jeunesse de la région organisatrice et par le directeur sportif national de la Jeunesse.
- Les inscriptions doivent être transmises via le directeur sportif Jeunesse des différentes régions participantes. Toute autre inscription, même sur invitation, n'est pas valable.
- L'invitation devra mentionner les mêmes indications que celles d'un tournoi régional (voir ci avant).

### - Calendrier d'un tournoi jeunesse

- Le calendrier doit indiquer, clairement, si la promotion ou le reclassement peut être joué. (On pourra obtenir une promotion ou un reclassement, même si plusieurs catégories successives se retrouvent dans une même poule). L'organisateur ne peut, en aucun cas, former des poules de plus de trois catégories successives. Chaque directeur sportif de la jeunesse veillera à ce qu'un tournoi jeunesse et sa remise des prix soient terminés, au plus tard, à 20 heures.

## CHAPITRE 2 - LES JUNIORS U21

### 1. GENERALITES

- Peut être considéré comme junior, tout membre de la F.R.B.B. qui n'a pas atteint l'âge de 21 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année sportive en cours et qui satisfait aux conditions de participation par mode de jeu, à savoir: libre, cadre 47/2, 1 bande et 3 bandes.
- Les compétitions sont jouées, exclusivement, sur table de match (2.84 x 1.42)

#### **Tenue :**

a. Compétitions internationales: s'il y a plus d'un participant belge, les joueurs se produiront dans une tenue identique, à savoir : pantalon noir – chaussettes foncées – souliers noirs – chemise blanche – nœud papillon et pull ou gilet comme indiqué par la C.N.J. avec l'écusson de la F.R.B.B.

Ce dernier pourra être conservé par chaque joueur ayant participé à une compétition internationale.

b. Sponsoring éventuel suivant les normes de la C.E.B (voir art. 4-6 des Règlements sportifs : écusson d'un sponsor ; *les membres d'un club sponsorisé peuvent porter une publicité de maximum 130 cm<sup>2</sup> par insigne. L'écusson du club doit être porté simultanément. Deux sponsors sont autorisés. Ceux-ci ne peuvent pas être portés sur le dos.*

### 2. ORGANISATIONS:

Les championnats suivants sont organisés par la C.N.J. sur grand format (2,84m x 1,42m):

- Championnat de Belgique libre (championnat d'Europe prévu Libre U21)
- Championnat de Belgique cadre 47/2
- Championnat de Belgique par la bande.
- Championnat de Belgique trois bandes U 21 (championnat d'Europe U21 et du monde sont prévus)

### 3. INSCRIPTIONS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- Les inscriptions des joueurs juniors, pour les 4 championnats possibles, doivent être envoyées au directeur sportif National de la Jeunesse, au plus tard, à la date fixée par la C.N.J. avec indication des renseignements suivants: nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro de licence, numéro de téléphone, le club d'affiliation et meilleure moyenne réalisée, s'ils n'appartiennent pas à la catégorie excellence.

- Le joueur participant doit appartenir au moins à la 1<sup>ière</sup> catégorie du mode de jeu en question, à la date de clôture des inscriptions.

- Si le nombre de six finalistes n'est pas atteint, un ou plusieurs joueurs de la 2<sup>ième</sup> catégorie pourront participer selon un ordre établi en fonction de la moyenne réalisée lors d'éliminatoires jouées avec tous les joueurs de 1<sup>ière</sup> et de 2<sup>ième</sup> catégorie. Si le total de joueurs, après avoir ajouté les joueurs de 2<sup>ième</sup> cat., n'est pas supérieur à six, les éliminatoires ne seront pas organisées.

- Toutes les finales des championnats de Belgique se joueront en poule unique de 5 joueurs. (sauf s'il n'y a pas eu d'éliminatoires nationales, dans ce cas, il pourra y avoir 6 participants)

- Le champion en titre n'est pas placé d'office pour le Championnat de Belgique.

- Il n'y a pas de joueur invité.

#### 4. ELIMINATOIRES NATIONALES ET CHAMPIONNATS NATIONAUX:

- En principe, des éliminatoires seront organisées en une ou plusieurs poules pour les joueurs Honneur, Excellence, 1<sup>ière</sup> et, éventuellement, 2<sup>ème</sup> catégorie afin de désigner les participants au championnat de Belgique. Dès que le nombre de participants jusque et avec la 1<sup>ière</sup> cat. est supérieur à six, un tour éliminatoire sera organisé avec tous les joueurs de 1<sup>ière</sup> cat., éventuellement, complétés avec les joueurs excellence. Dans ce cas, les joueurs de 2<sup>ème</sup> cat. n'entrent plus en ligne de compte.

-Classement:       - points de match au-dessus de la moyenne minimale.  
                          - points de match en dessous la moyenne minimale.

- Points à jouer et moyenne à réaliser :

##### **Libre**

300 points, grands coins, remise sur points de départ si les billes sont en contact.  
Moyenne minimale : 25.00  
Max. reprises: 20

##### **Cadre 47/2**

220 points, cadre additionnel  
Moyenne minimale : 20.00  
Max. reprises: 20

##### **Par la bande**

110 points  
Moyenne minimale : 4.20  
Max. reprises: 30

##### **3 Bandes**

Vers 25 points pendant les éliminatoires, vers 30 points dans la finale.

Toujours avec limitation de reprises à 50.

Il n'y aura reprise que lorsque le nombre de points exigé n'a pas été atteint à la 50<sup>ème</sup> reprise. Dans les éliminatoires, il peut y avoir un match nul. S'il y a égalité après 50 reprises, en finale, des penalties seront joués. A cet effet,\* il est tiré à la bande. Le gagnant de ce tirage à la bande déterminera qui commence et on joue jusqu'à un point manqué. Le deuxième joueur commence, à son tour, sur le point de départ et doit atteindre plus de points que le premier joueur\*. En cas de nouvelle égalité de points, cette procédure est répétée de\*à\*.

“ ° une petite pause est autorisée, environ, à la moitié de la partie

- °° Classement :a) *place obtenue*  
                  b) *points de partie obtenus*  
                  c) *moyenne générale*  
                  d) *meilleure moyenne particulière*  
                  e) *plus forte série*  
                  f) *résultat de la partie entre les joueurs concernés*

*Date d'inscription à respecter:*

Suivant le calendrier sportif national transmis par la C.N.J.

*Lieu de l'organisation:*

Suivant un tour de rôle établi pour les six régions de la C.N.J.

*Promotions:*

Etant donné que, dans les 3 championnats de Belgique juniors, la distance à jouer est celle de la catégorie Excellence, sur grand billard, chaque joueur qui réalisera une moyenne de promotion à la finale nationale sera promu en catégorie honneur.

#### 5. CHAMPIONNATS D'EUROPE LIBRE ET TROIS BANDES:

- La Confédération Européenne de Billard (C.E.B.) organise, en principe, chaque année un championnat d'Europe dans les modes de jeu libre et trois bandes avec droit de participation de chaque Fédération Européenne affiliée. L'U.M.B. organise un championnat du monde aux trois bandes. Chaque fédération a le droit de participation aux C.E., pour le C.M., les participants sont désignés suivant le résultat du dernier C.E. et pas sur le nom du participant mais sur le nom de la fédération à laquelle le joueur classé appartenait lors du dernier C.E.

- Chaque fédération est mise au courant des différents championnats par un message électronique avec la mention des modalités d'inscription. Les inscriptions se font, exclusivement, par le site web de la C.E.B.
- La demande d'organisation d'un de ces championnats doit se faire par un club, avec l'approbation de sa région et de la C.N.J.
- Si aucune fédération ne se charge de l'organisation d'un C.E., ce championnat ne sera pas organisé pendant cette année sportive.
- En principe il est joué avec 8 joueurs en Classics et 16 aux trois bandes. Le champion Belge est qualifié d'office et le deuxième peut, également, être invité, selon sa moyenne obtenue.

#### **6. RECOMMANDATIONS de la C.N.J.:**

- Il est souhaitable que chaque D.S. régional jeunesse soit, régulièrement, en contact avec le D.S. régional seniors.
- Il est recommandé de ne pas jouer sur les autres billards, dans le local, pendant que se déroulent les finales des championnats de Belgique juniors. Ces finales ont un caractère très important et équivalent les championnats honneur et excellence.
- Lors de compétitions importantes, il est souhaitable de jouer dans une aire de jeu délimitée.

#### **Interruptions pendant la rencontre:**

- Le directeur sportif, qui assure l'organisation de la finale, devra recommander aux arbitres d'avertir les joueurs qu'ils ne seront autorisés qu'une seule fois à interrompre la rencontre pour se rendre aux toilettes et, ce, au moment où le joueur concerné doit reprendre la partie ou en cas d'interruption générale. En aucun cas, un joueur ne pourra être autorisé à quitter la salle de billard pendant que son adversaire est à la reprise.
- Une seule exception à cette règle pourra être accordée sur présentation préalable d'un certificat médical.

En annexe:

- ❖ Tour de rôle des finales U17, U19 et U21.
- ❖ Règlement Coupe van Beem
  
- ❖ Les règlements concernant les Championnats d'Europe peuvent être consultés sur le site web de la C.E.B.
  - Libre U21 REO annexe C19
  - Cinq quilles U21 REO annexe C20
  - Trois bandes U21 REO annexe C21
  - Libre U17 REO annexe C22
  - Trois bandes U17 REO annexe C23
  - Equipes de clubs jeunesse U19 REO annexe C24

Les présents règlements ont été approuvés, à l'unanimité, par les présidents régionaux jeunesse, le **7 Avril 2013** pendant la réunion de la commission nationale de la jeunesse et ont été approuvés par la Commission Sportive Nationale le 25 avril 2013.

En conséquence, ils annulent les précédents.

**Le Secrétaire - Directeur Sportif**  
Danny Mathysen

**Le Président**  
Jean-Louis Steuts

Adaptés en avril 2013, pour entrer en vigueur dès le début de l'année sportive 2013-2014